



Le lundi 15 mai 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 9 mai 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et  
exécutoire le : 16/05/2023

Excusé(s) (5) : M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

### **23 : Acquisition foncière d'un terrain Chemin de Montbain appartenant à Monsieur Mancic**

Afin de compléter sa réserve foncière, la Ville de Châteauroux a répondu favorablement à la proposition de cession d'un terrain de 1 672 m<sup>2</sup> situé chemin de Montbain à Châteauroux, dans un secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation suivant les orientations d'aménagement et de programmation définies au PLUI.

Après négociation, un accord est intervenu avec Monsieur Ivan Mancic pour l'acquisition des parcelles cadastrées AB 174 à Châteauroux et BR 46 à Déols, au prix de 9 €/m<sup>2</sup> soit 15 048€ pour une surface totale de 1 672 m<sup>2</sup>.

Considérant que la valeur du bien est inférieure au seuil de consultation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées AB 174 à Châteauroux et BR 46 à Déols, appartenant à Monsieur Ivan Mancic, au prix de 15 048 €.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (3 abstention(s))

Le Maire,  
M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance  
Mme Delphine CHAMBONNEAU Mme Stéphanie GALOPPIN

Ivan MANCIC  
1 La Scie Forêt  
42440 La Chambonie

Madame,

Par courrier du 20 février 2023, ref 2023-288, vous consentez à acquérir mes parcelles cadastrées AB74 et BR 46, au prix de 9 euros au m<sup>2</sup>, et à la prise en charge de l'étude de sol de type G1 prévue par la loi ELAN.

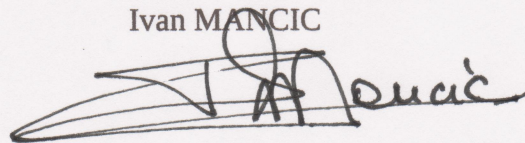
Je vous confirme par la présente mon accord pour votre acquisition de ces deux parcelles, aux conditions proposées.

Dans l'attente de l'approbation du Conseil Municipal, et de la suite des opérations administratives.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

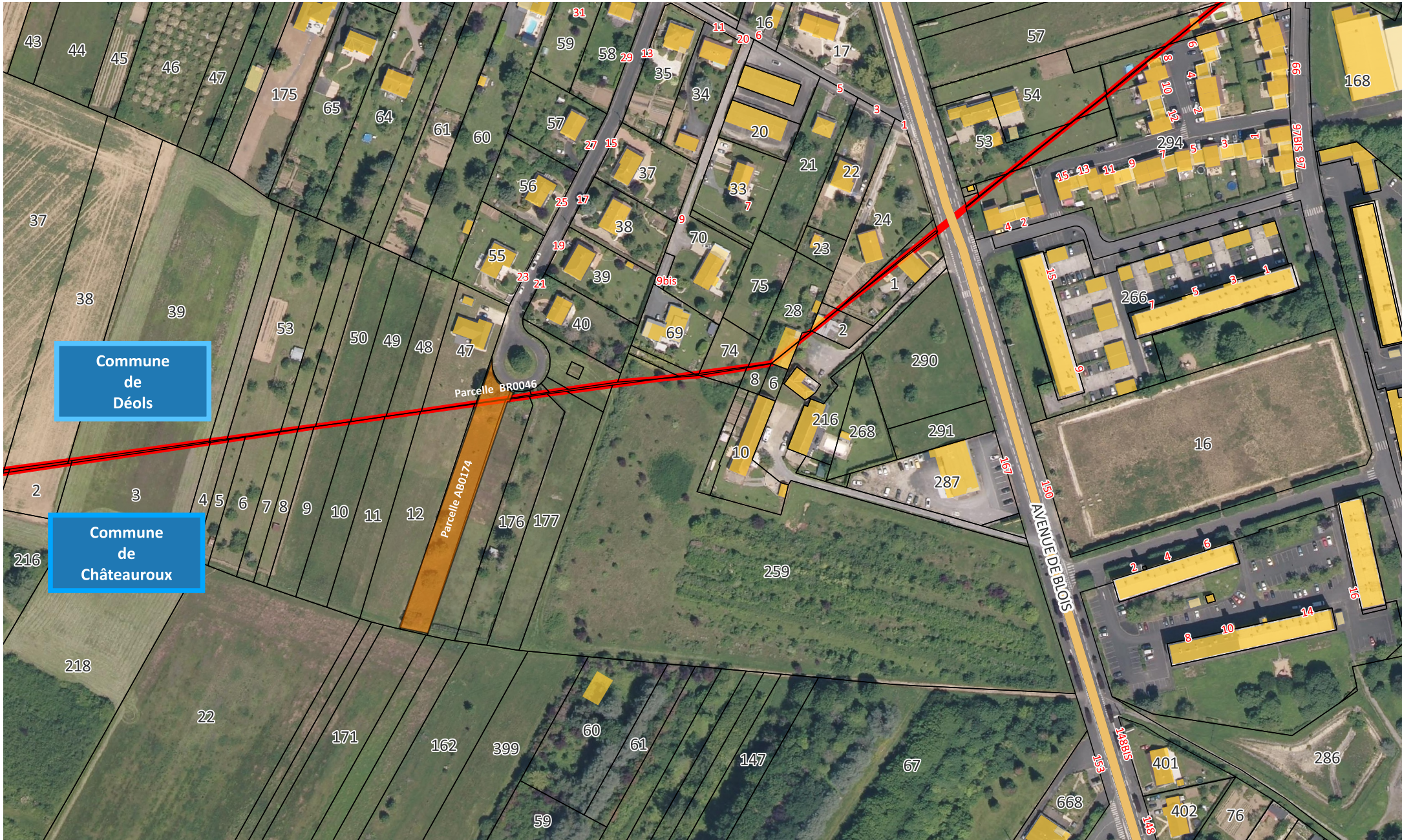
A la Chambonie, le 27 février 2023

Ivan MANCIC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ivan Mancic', with a large, stylized flourish at the beginning.

# Acquisition des parcelles

## AB0174 - Châteauroux et BR0046 - Déols par la Ville de Châteauroux



0 25 50 m



Sources :  
Châteauroux Métropole  
Service Affaires Immobilières et foncières

PCI Vecteur Juillet 2022 (C)DGFiP  
MAJIC janvier 2022 (C)DGFiP  
BD ORTHO (C)IGN (prise de vue Juin 2020)

